



# COUP DE POUCE

PRÉ-SÉLECTION 2012

## DOSSIER D'INSCRIPTION



« Coup de pouce FIGRA 2012 »

# PRÉSENTATION

## « COUP DE POUCE FIGRA 2012 »

### Concept :

Permettre à un réalisateur d'aller au bout de son projet de film en lui donnant un coup de pouce.

## LE COUP DE POUCE : POURQUOI ?

Défendre un projet documentaire est une étape importante dans l'évolution professionnelle des réalisateurs. Après avoir réalisé un premier film, le deuxième projet est en route. Grâce à ce projet, les réalisateurs souhaitent rencontrer un producteur. Il est difficile de défendre un projet à ce stade transitoire. Le FIGRA souhaite jouer le rôle de tremplin en permettant à ces nouveaux talents de rencontrer des producteurs et des diffuseurs.

## LE COUP DE POUCE : COMMENT ?

Le FIGRA veut sortir de l'exercice du pitch, et accompagner le projet de film. La présélection effectuée par le FIGRA donnera le ton et un dialogue s'engagera avec les réalisateurs autour des projets proposés. Le FIGRA se charge de rechercher des réalisateurs de premiers films les inscriptions. Un comité de lecture choisit 10 projets de films et visionne les premiers films des réalisateurs. Les dix sélectionnés auront la possibilité de présenter leur projet à un jury professionnel. L'un d'entre eux remportera le « **Prix Coup de Pouce FIGRA 2012 Le Touquet Paris-Plage** ». Tous les dix projets seront mis en avant dans le **catalogue « Coup de pouce FIGRA 2012 »** et participeront au « **Forum Coup de pouce FIGRA 2012** », qui sera organisé le vendredi 23 mars 2012, où les réalisateurs rencontreront les producteurs et diffuseurs présents au FIGRA.

## A QUI S'ADRESSE LE COUP DE POUCE ?

- Aux réalisateurs :
  - qui ont déjà réalisé un premier film (étudiants, indépendants, réalisateurs qui se révèlent à tout âge) montrant ainsi leur capacité de réalisateur à mener un projet à terme et à tenir leurs engagements,
  - qui ont écrit un projet pour un second film (l'idée, le résumé, la note d'intention, le scénario, le dispositif image et son, le traitement de l'image et du son ; et qui ont pu filmer des rushs de repérages.)

Le FIGRA recherche un genre bien particulier : un projet de film dit « **Documentaire de société** » ou « **Grand reportage d'actualité** ». Le projet de film affirme le regard et le point de vue du réalisateur concernant les faits marquants de société, de l'actualité ou de l'Histoire contemporaine.

- Aux producteurs, en recherche de projets d'auteur, qui sont conviés à assister au forum, et à se procurer le catalogue du « Coup de pouce 2012 ». Le FIGRA encourage les coproductions et la mise en contact de sociétés de production autour d'un projet international.

**A noter :** le projet de Jonathan Cadiot « **Por la razon o la fuerza** » lauréat 2010 est aujourd'hui au montage et sera présenté dans le cadre du FIGRA 2012. Il est produit par « **Les Films du Grain de Sable** ». Le projet de Fransico Zamora « **Malekus for Export** » lauréat 2011 est en production avec Philippe Molins de MFT.



« Coup de pouce FIGRA 2012 »

# LE COUP DE POUCE : C'EST QUOI ?

## 1/ UN CATALOGUE

Le catalogue présente les 10 auteurs sélectionnés et leurs projets. Il est distribué à tous les professionnels du FIGRA.

## 2/ UN FORUM ET UNE VIDÉOTHÈQUE « Coup de pouce FIGRA 2012 »

Le forum, organisé le **vendredi 23 mars 2012** permet aux producteurs et diffuseurs d'échanger avec les réalisateurs, dont les premiers films sont disponibles à la vidéothèque.

## 3/ LE « PRIX COUP DE POUCE FIGRA 2012 LE TOUQUET PARIS-PLAGE »

Ce prix correspond à une :

- une bourse de 1500€ offerte par la CCAS,
- des services en matériel (tournage, montage et mixage)
- un pré-achat de un pré-achat d'une chaîne de télévision du câble, satellite. (France 3)

Le FIGRA s'engage à suivre le déroulement de la réalisation du film et à le diffuser à l'occasion du FIGRA de l'année suivante.

## 4/ LA PARTICIPATION EVENTUELLE À LA SÉLECTION DU PRIX ESJ

# LES CRITÈRES DU COUP DE POUCE :

- Présenter un projet de film dit « Documentaire de société et grand reportage d'actualité » **n'ayant pas encore signé de contrat avec un producteur.**

- Présenter un projet de film au tant que réalisateur exclusivement et non en tant que producteur.

- Ne pas avoir déjà organisé le tournage dans la période qui précède la présentation du projet au jury Coup de Pouce

- Avoir réalisé un premier film.

Sous-titré ou doubler son premier film en français ou en anglais pour les films étrangers.

- Respecter les consignes concernant les documents demandés (nombre de lignes et de pages).

**Il n'y a aucun critère de support concernant le projet de film, ni aucun critère d'âge.**

**N.B. :** Pour toute information supplémentaire sur le **FIGRA** – Festival International du Grand Reportage d'Actualité et Documentaire de Société – Les Ecrans de la Réalité - consultez notre site : [www.figra.fr](http://www.figra.fr)

**Tous les documents doivent être envoyés  
impérativement avant le 15 FEVRIER 2012 à :**

**«COUP DE POUCE 2012» / FIGRA - CesArts Événements  
BP 103  
13701 La Ciotat Cedex  
FRANCE**



**« Coup de pouce FIGRA 2012 »**

# DOSSIER DE CANDIDATURE « COUP DE POUCE FIGRA 2012 »

## REALISATEUR

Prénom  Nom

Adresse

Téléphone  Mobile

Email

Site web

Expérience antérieure dans l'audiovisuel

---

## Association / Université / Organisme (à compléter si nécessaire)

Nom de l'organisme

Adresse

Téléphone  Mobile

Email

Nom de la personne référente

Site web

## PREMIER FILM REALISÉ

Titre du film

Durée

Date de réalisation

Production

Diffusion (Festivals, télévision, internet)

## PROJET DE FILM PROPOSÉ

Titre du film

Durée envisagée

Format (reportage, documentaire, etc)

## ENGAGEMENT

Le réalisateur, par la signature du dit document, s'engage à être présent lors du « Coup de pouce FIGRA 2012 », à présenter son projet de film devant un jury professionnel, à participer au « Forum Coup de pouce 2012 », qui aura lieu le vendredi 23mars 2012, à accepter toutes les clauses du règlement « Coup de pouce FIGRA 2012».

Je, soussigné  m'engage à participer au FIGRA 2012 si mon projet de film est sélectionné dans le cadre du « Coup de pouce 2012 ».

Fait à

le

Signature :

## AUTORISATION DU PROPRIETAIRE DES DROITS

Je soussigné

en qualité de

reconnais avoir pris connaissance du

règlement du « Coup de pouce 2012 » et en accepte les termes.

En conséquence, j'autorise le FIGRA à conserver dans la vidéothèque du FIGRA, une copie DVD du « premier film », et ce sans exploitation commerciale.

Fait à

le

Signature :

## PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT POUR LA PRÉ-SÉLECTION

□ **Le dossier d'inscription « Coup de Pouce – présélection 2012 » complètement rempli et imprimé avec les engagements signés et datés**

□ **un CD contenant :**

– **la présentation du candidat (5 ligne max – format Word ou Open office - pas de PDF)**

*Cette courte présentation est destinée à vous présenter sur le catalogue « Coup de Pouce – FIGRA 2012 » et lors de la présentation de l'événement aux professionnels*

– **la fiche technique du projet en français (format Word ou Open office - pas de PDF) :**

*Équipe complète ; durée du film ; budget prévisionnel du film ; temps de réalisation envisagé du film (repérages, tournage, post-production) ; diffuseur envisagé.*

– **le résumé du projet de film proposé (5 ligne max – format Word ou Open office - pas de PDF)**

*Le résumé est destiné à présenter votre projet sur le catalogue « Coup de Pouce – FIGRA 2012 »*

– **le résumé du premier film déjà réalisé et proposé à la vidéothèque FIGRA (5 ligne max – format Word ou Open office - pas de PDF)**

*Le résumé est destiné à présenter votre film sur le catalogue « Coup de Pouce – FIGRA 2012 »*

– **le synopsis en français (impérativement 1 à 3 pages max.) :**

*Le synopsis « raconte l'histoire » avec ses lieux, ses personnages, dans sa globalité et selon sa chronologie propre. Il ne comporte **pas de termes techniques** et doit pouvoir être lu par tout le monde.*

– **la note d'intention filmique : dispositif et traitement audiovisuels (impérativement 1 à 2 pages max.) :**

*Ce document indique le traitement audiovisuel. Ces précisions peuvent concerner la mise en image, le traitement filmique et les moyens techniques envisagés (son, montage, éléments de mise en scène, utilisation d'archives etc.)*

– **une photo du réalisateur en format JPEG, 300 dpi,**

– **une photo représentative du projet de film en format JPEG, 300 dpi**

□ **Le CV du Réalisateur imprimé (Attention aux critères d'inscription – page 2)**

□ **Le DVD du 1<sup>er</sup> film**

**Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter :**

**[coupdepouce@figra.fr](mailto:coupdepouce@figra.fr)**



« Coup de pouce FIGRA 2012 »

# RÈGLEMENT DU COUP DE POUCE - FIGRA 2012

**ART.1 – PARTICIPANTS.** PEUVENT CONCOURIR : TOUS LES RÉALISATEURS OU JOURNALISTES FRANCOPHONES, SANS DISTINCTION D'ÂGE OU DE NATIONALITÉ.

**ART. 2 CRITÈRES D'INSCRIPTION**

- UN PREMIER FILM DOIT AVOIR ÉTÉ RÉALISÉ ET ÊTRE DISPONIBLE SUR DVD.
- LE PROJET DE FILM DOIT AVOIR ÉTÉ ÉCRIT PAR L'AUTEUR DU PROJET ET TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES DOIVENT ÊTRE FOURNIES IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 FEVRIER 2012 .
- LES RÉALISATEURS N'ONT AUCUN CONTRAT SIGNÉ AVEC UN PRODUCTEUR POUR LEUR PROJET DE FILM DOCUMENTAIRE.
- NE PAS AVOIR DÉJÀ EFFECTUÉ LE TOURAGE DU FILM AVANT LA PRÉSENTATION AU COUP DE POUCE

CES QUATRE CONDITIONS SONT DÉTERMINANTES POUR L'INSCRIPTION DES FILMS À LA PRÉSÉLECTION DU « COUP DE POUCE FIGRA 2012. »

**ART. 3 - TRADUCTION ET SOUS-TITRES.** LES PROJETS DE FILMS DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉS EN FRANÇAIS, POUR LES PREMIERS FILMS, LES INTERVIEWS ET LES COMMENTAIRES DOIVENT ÊTRE TRADUITS EN FRANÇAIS (DOUBLÉS OU SOUS-TITRÉS) POUR LA VERSION DIFFUSÉE PENDANT LE FESTIVAL. POUR LA PRÉSÉLECTION, LES PARTICIPANTS ÉTRANGERS DOIVENT FOURNIR UN DVD EN VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE OU DOUBLÉE EN FRANÇAIS.

**ART. 4 - CONDITIONS GÉNÉRALES.** LES PROJETS DE FILMS ET DVD DE PREMIERS FILMS PROPOSÉS À LA SÉLECTION DEVRONT IMPÉRATIVEMENT PARVENIR AVANT LE 15 FEVRIER 2012,

À L'ADRESSE DU FIGRA (ART. 9). AUCUNE DÉROGATION N'EST POSSIBLE. LES COPIES DVD EFFECTUÉES PAR LES CANDIDATS DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR QUE LA QUALITÉ DE L'IMAGE ENREGISTRÉE SOIT OPTIMALE.

**ART. 5 – INSCRIPTIONS.** LES INSCRIPTIONS DEVRONT PARVENIR IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 FEVRIER 2012, MINUIT. ELLES SERONT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉES (CF PIÈCES A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT) DE :

- UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLÈTEMENT REMPLI, AVEC LES ENGAGEMENTS SIGNÉS ET LES DOCUMENTS SUIVANTS :
- LA PRÉSENTATION DU CANDIDAT
- LA FICHE TECHNIQUE,
- LE RESUME DU PROJET DE FILM PROPOSE
- LE RESUME DU PREMIER FILM DÉJÀ RÉALISÉ ET PROPOSÉ À LA VIDÉOTHÈQUE FIGRA
- LE SYNOPSIS DU FILM PROPOSE
- LA NOTE D'INTENTION DU RÉALISATEUR
- LA NOTE DE TRAITEMENT FILMIQUE
- UNE PHOTO DU RÉALISATEUR EN FORMAT JPEG, 300 DPI, EN MENTIONNANT :
- UNE PHOTO REPRÉSENTATIVE DU PROJET DE FILM
- UN CV DU RÉALISATEUR (EN FRANÇAIS OU ANGLAIS)
- UN DVD DU PREMIER FILM

LA SÉLECTION DES PROJETS DE FILMS IMPLIQUE LA PRÉSENCE DES RÉALISATEURS LORS DU « COUP DE POUCE 2012 » ET LE « FORUM COUP DE POUCE » LE VENDREDI 23 MARS 2012. (CF. AUTORISATIONS)

**ART. 6 – SÉLECTION.** LE FIGRA RECEVANT LA TOTALITÉ DES PROJETS, S'ASSURERA DE LEUR QUALITÉ POUR ÊTRE SÉLECTIONNÉ ET PARAÎTRE AINSI DANS LE CATALOGUE « COUP DE POUCE FIGRA 2012 ». UN COMITÉ DE SÉLECTION DU FIGRA CHOISIRA LES 10 RÉALISATEURS QUI PRÉSENTERONT LEUR PROJET DEVANT LE JURY. LES LAURÉATS SERONT INFORMÉS EN FEVRIER 2012. (CF. PRÉSENTATION COUP DE POUCE) LES PROJETS RETENUS PARTICIPERONT AU « FORUM COUP DE POUCE 2012 » ORGANISÉ VENDREDI 23 MARS 2012.

**ART.7 – PRIX.** LES 10 PROJETS DES FILMS SÉLECTIONNÉS PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION DU FIGRA SERONT SOUMIS À UN JURY PROFESSIONNEL, COMPOSÉ DE CINQ MEMBRES. CHAQUE CANDIDAT DISPOSERA DE 10 MINUTES POUR LA PRÉSENTATION DE SON PROJET DE FILM DEVANT LE JURY POUR RÉPONDRE AUX DIVERSES QUESTIONS.

**IMPORTANT :**

**L'OBTENTION DE LA BOURSE GLOBALE (CF DESCRIPTION DANS PRIX « COUP DE POUCE FIGRA 2012) IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE LAURÉAT « COUP DE POUCE FIGRA 2012» ET L'ASSOCIATION CESARTS ÉVÉNEMENTS ; AINSI QU'UN CONTRAT ENTRE LE LAURÉAT ET UN PRODUCTEUR INDÉPENDANT, S'ENGAGEANT À RÉALISER LE PROJET DU FILM PRIMÉ « COUP DE POUCE FIGRA 2012».**

**LA SIGNATURE DE CES DEUX CONVENTIONS EST ABSOLUMENT INDISPENSABLE AU DÉBLOCAGE DES FOND. L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS REND LA BOURSE DU FIGRA CADUQUE.**

**ART. 8 – JURY.** LE JURY « COUP DE POUCE » EST CHOISI PARMIS LES PERSONNALITÉS DU MONDE AUDIOVISUEL FRANÇAIS OU ÉTRANGER. LE JURY EST COMPOSÉ DE 5 MEMBRES, PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS PRÉSENTS AU FIGRA 2012.

**ART. 9 - DÉPÔT DES PROJETS.** LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ADRESSÉ À : « COUP DE POUCE FIGRA 2012 » CESARTS ÉVÉNEMENTS M.P.T. AVENUE JULES FERRY BP 103 13701 LA CIOTAT CEDEX FRANCE LES FRAIS D'ENVOI SONT À LA CHARGE DE L'EXPÉDITEUR, QUI RENONCE À TOUT RECOURS CONTRE LES ORGANISATEURS DU FIGRA, Y COMPRIS POUR LES SINISTRES OU PERTES POUVANT SURVENIR LORS DE CETTE EXPÉDITION. LES ORGANISATEURS PRENDRONT EN CHARGE LES FRAIS D'ASSURANCE DÈS LA RÉCEPTION DES DOSSIERS ET CE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MANIFESTATION. AUCUN DOSSIER N'EST RETOURNÉ AUX CANDIDATS.

**ART. 10 - AUTORISATION DU PARTICIPANT.** LE FIGRA DEMANDE AU(X) PROPRIÉTAIRE(S) DES DROITS À CONSERVER LE DVD DE L'ŒUVRE SÉLECTIONNÉE DANS LA VIDÉOTHÈQUE DU FIGRA SANS EXPLOITATION COMMERCIALE. LE FIGRA NE RETOURNERA PAS LES DVDS DES FILMS DES RÉALISATEURS NON SÉLECTIONNÉS. (CF. AUTORISATION DOSSIER D'INSCRIPTION).

**ART. 11 - PROMOTION DES FILMS.** LES RÉALISATEURS S'ENGAGENT FORMELLEMENT À CITER ET À COMMUNIQUER LEUR SÉLECTION AU « COUP DE POUCE FIGRA 2012 » AUX GÉNÉRIQUES DES FILMS OU DES ÉMISSIONS, LORS DE LEUR DIFFUSION OU REDIFFUSION, AINSI QUE DANS TOUS LES SUPPORTS (DOSSIER DE PRESSE, TV, CINÉMA, ETC.) LE LAURÉAT DU « PRIX COUP DE POUCE FIGRA 2012 LE TOUQUET PARIS-PLAGE » AURA L'OBLIGATION DE MENTIONNER L'APPELLATION EXACTE DU PRIX : « PRIX COUP DE POUCE FIGRA 2012 LE TOUQUET PARIS-PLAGE ».

**ART. 12 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.** LA PARTICIPATION AU COUP DE POUCE SOUS-ENTEND LA PLEINE ET ENTIÈRE ACCEPTATION, SANS RÉSERVE, DU PRÉSENT RÈGLEMENT, QUE VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT CONSERVER.

